

Master en Sciences de l'Ingénieur Industriel orientation chimie

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE MC471 Comptabilité et contrôle de gestion			
Code	TEMC1M71	Caractère	Optionnel
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	65 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Marie KINDT (marie.kindt@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	master / niveau 7 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Analyser une situation en suivant une méthode de recherche scientifique**

- 3.1 Identifier, traiter et synthétiser les données pertinentes
- 3.2 Rechercher les ressources nécessaires
- 3.3 Transposer les résultats des études à la situation traitée
- 3.4 Exercer un esprit critique
- 3.5 Effectuer des choix appropriés

Compétence 4 **Innover, concevoir ou améliorer un système**

- 4.1 Intégrer l'ensemble des composants d'un système à partir de résultats d'analyse
- 4.2 Elaborer un cahier des charges et/ou ses spécifications
- 4.3 Elaborer des procédures et des dispositifs
- 4.4 Mettre au point de nouveaux concepts
- 4.5 Modéliser, calculer et dimensionner des systèmes

Compétence 5 **Gérer les systèmes complexes, les ressources techniques et financières**

- 5.1 Estimer les coûts, la rentabilité d'un projet, établir un budget
- 5.3 Assurer un suivi
- 5.4 Evaluer les processus et les résultats et introduire les actions correctives

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable :

--

de maîtriser les outils comptables de base qui permettent de fournir à l'entreprise une information pertinente pour aider à la prise de décisions et au contrôle des organisations ;

--

de comprendre l'articulation budgétaire des organisations, d'élaborer des budgets, de calculer les écarts de gestion et de traduire le tout en tableau de bord.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEMC1M71A Comptabilité et contrôle de gestion

65 h / 5 C

Contenu

Définition et objectif de la comptabilité de gestion ;

--

Outils de la comptabilité de gestion : schéma organisationnel et analytique de l'entreprise, typologie des charges suivant leur destination et leur mode de variation, typologie des coûts comptables, modes de répartition des charges dans le temps, notions d'activités, de variabilité des charges et seuil de rentabilité, analyse coût volume profit, approches du calcul des coûts complets et partiels ;

--

Répartition des charges par destination : méthode des sections homogènes, méthodes de majoration et de division, 'Activity Based Costing' ;

--

Planification et contrôle de gestion : objectifs du contrôle de gestion et liens avec les comptabilités générale et de gestion ;

--

Budgets : structure et méthodes d'élaboration ;

--

Pilotage des coûts par les standards ;

--

Techniques de coûts de transfert ;

--

Calcul d'écarts spécifiques aux fonctions logistiques et opérationnelles ;

--

Tableaux de bord financiers.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral et exercices associés au cours

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

DE RONGE Y. (1998), Comptabilité de gestion, De Boeck.

HORNGREN C. et al. (2006), Comptabilité de gestion, Tomes 1 et 2, Pearson.

LORINO P. (1996), Le contrôle de gestion stratégique, Dunod.

RAULET C. (1999), Comptabilité analytique d'exploitation, Tomes 1 et 2, Dunod

Supports

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation		100				100

Dispositions complémentaires

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Si cette AA devait se donner en distanciel, les modalités d'évaluations pourraient être modifiées.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).